

**MASTER Sciences Humaines et Sociales**  
**MENTION Psychologie**  
**SPECIALITE Psychologie du travail et des organisations**

Présentation

**Nature**

Formation diplômante

**Type de diplôme :**

Master professionnel

**Niveau de diplôme :**

Bac + 5

**Site(s) géographique(s) :**

Tours

**Durée des études :**

2 années d'étude (M1, M2) composées chacune de deux semestres

**Accessible en :**

Formation initiale  
Formation continue

→ **Objectifs**

PERMET DE FORMER :

-des psychologues du travail généralistes pouvant intervenir dans des cabinets de recrutement, de formation et de consultants, des entreprises (services Ressources Humaines), des administrations, des centres de bilan de compétences, des organismes publics ou semi-publics (AFPA, Missions locales, centres hospitaliers...),...

COMPETENCES ACQUISES :

-l'expertise des situations professionnelles (risques psychosociaux, conflits, discrimination, qualité de vie au travail...),  
-le fonctionnement et le développement des organisations du travail (audit social, plan de formation, dispositif de communication, conduite de projet...),  
-les pratiques d'accompagnement en trajectoire de carrière (recrutement, bilans de compétences, reclassement...)  
-la connaissance critique des différentes méthodologies de conseil et outils d'intervention dans les organisations du travail (tests, questionnaires, entretiens, grilles d'observation ...).

→ **Chiffres clés**

> Portail de l'Observatoire de la Vie Etudiante

Résultats 2014 / 2015

Master 1 psychologie

Effectifs : 254

Taux de réussite : 94,9 %

## → Public visé - conditions d'accès

CONDITIONS D'ACCES :

-Formation initiale

Etudiant français et ressortissant de l'Union Européenne :

- > Vous pouvez candidater en M2 si vous êtes titulaire d'un M1 en psychologie. Vous devez avoir suivi obligatoirement les enseignements du tronc commun (320 h) dont un stage d'au moins 100 h.
- > Vous pouvez postuler en M2 pendant l'ouverture de la campagne de candidature.

Etudiant étranger hors Union Européenne :

- > Retrouvez toutes les informations sur le portail international de l'université

-Formation continue et reprise d'études

Vous êtes salarié, demandeur d'emploi ou sans activité et souhaitez reprendre des études ?

Ce Master est également accessible dans le cadre de la formation continue, avec éventuellement des validations d'acquis.

- > Plus d'informations sur le site de la formation continue

## → Organisation générale des études

### → Enseignements

#### ■ SEMESTRE 7 - PSYCHOLOGIE (30 Crédits ECTS)

##### Ue 7.1 tronc commun (9 Crédits ECTS)

- Ec aide à l'orientation (Obligatoire - 6h - 1 Crédits ECTS)
- Ec analyses des données quantitatives et qualitatives (4 Crédits ECTS)
- Ec conférences professionnelles (12h)
- Ec formation à la recherche (12h - 4 Crédits ECTS)
- Ec séminaires de recherches (Obligatoire - 18h)

##### Ue 7.2 langues étrangères (3 Crédits ECTS)

- Ec anglais (Obligatoire - 18h - 3 Crédits ECTS)

##### Ue 7.3 optionnelle 1 (Obligatoire - 9 Crédits ECTS)

- Ue autre master 1 (Obligatoire à choix - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue neuropsychologie et psychopathologie cognitives 1 (Obligatoire à choix - 9 Crédits ECTS)
- Ue neurosciences cognitives 1 (Obligatoire à choix - 9 Crédits ECTS)
- Ue organisations sanitaire et sociale 1 (Facultatif - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue politiques publiques : personnes âgées 1 (Facultatif - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue psychologie du développement 1 (Obligatoire à choix - 9 Crédits ECTS)
- Ue psychologie du travail 1 (Obligatoire à choix - 9 Crédits ECTS)
- Ue psychologie gériatrique 1 (Obligatoire à choix - 9 Crédits ECTS)
- Ue psychopathologie et psychologie clinique 1 (Obligatoire à choix - 9 Crédits ECTS)

##### Ue 7.4 optionnelle 2 (Obligatoire - 9 Crédits ECTS)

- Ue autre master 1 (Obligatoire à choix - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue neuropsychologie et psychopathologie cognitives 1 (Obligatoire à choix - 9 Crédits ECTS)
- Ue neurosciences cognitives 1 (Obligatoire à choix - 9 Crédits ECTS)
- Ue organisations sanitaire et sociale 1 (Facultatif - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue politiques publiques : personnes âgées 1 (Facultatif - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue psychologie du développement 1 (Obligatoire à choix - 9 Crédits ECTS)
- Ue psychologie du travail 1 (Obligatoire à choix - 9 Crédits ECTS)
- Ue psychologie gériatrique 1 (Obligatoire à choix - 9 Crédits ECTS)

- Ue psychopathologie et psychologie clinique 1 (Obligatoire à choix - 9 Crédits ECTS)

■ SEMESTRE 8 - PSYCHOLOGIE (30 Crédits ECTS)

**Ue 8.1 tronc commun (Obligatoire - 2 Crédits ECTS)**

- Ec conférences de professionnels (Obligatoire - 12h)
- Ec épistémologie générale (Obligatoire - 12h - 2 Crédits ECTS)

**Ue 8.2 langues étrangères (Obligatoire - 3 Crédits ECTS)**

**Ue 8.3 optionnelle 1 (Obligatoire - 48h - 9 Crédits ECTS)**

- Ue autre master 2 (Obligatoire à choix - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue neuropsychologie et psychopathologie cognitives 2 (Obligatoire à choix - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue neurosciences cognitives 2 (Obligatoire à choix - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue organisations sanitaire et sociale 2 (Obligatoire à choix - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue politiques publiques : personnes âgées 2 (Obligatoire à choix - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue psychologie du développement 2 (Obligatoire à choix - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue psychologie du travail 2 (Obligatoire à choix - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue psychologie gériatrique 2 (Obligatoire à choix - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue psychopathologie et psychologie clinique 2 (Obligatoire à choix - 48h - 9 Crédits ECTS)

**Ue 8.4 optionnelle 2 (Obligatoire - 48h - 9 Crédits ECTS)**

- Ue autre master 2 (Obligatoire à choix - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue neuropsychologie et psychopathologie cognitives 2 (Obligatoire à choix - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue neurosciences cognitives 2 (Obligatoire à choix - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue organisations sanitaire et sociale 2 (Obligatoire à choix - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue politiques publiques : personnes âgées 2 (Obligatoire à choix - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue psychologie du développement 2 (Obligatoire à choix - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue psychologie du travail 2 (Obligatoire à choix - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue psychologie gériatrique 2 (Obligatoire à choix - 48h - 9 Crédits ECTS)
- Ue psychopathologie et psychologie clinique 2 (Obligatoire à choix - 48h - 9 Crédits ECTS)

**Ue 8.5 séminaires de recherche (18h - 7 Crédits ECTS)**

**Ue 8.6 suivi de stage (18h)**

■ SEMESTRE 9 - PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS (Obligatoire - 30 Crédits ECTS)

**Ue 9.1 psychosociologie des organisations et du travail (Obligatoire - 12 Crédits ECTS)**

- Ec 9.1.1 concepts et modèles théoriques (Obligatoire - 20h)
- Ec 9.1.2 développement des organisations du travail (Obligatoire)
- Ec 9.1.3 connaissance des organisations du travail (Obligatoire)

**Ue 9.2 accompagnement des trajectoires de carrières (Obligatoire - 8 Crédits ECTS)**

- Ec 9.2.1 développement des trajectoires professionnelles (Obligatoire - 30h)
- Ec 9.2.2 hétérogénéité des trajectoires de carrière (Obligatoire - 15h)

**Ue 9.3 psychosociologie des situations de travail (Obligatoire - 10 Crédits ECTS)**

- Ec 9.3.1 psychosociologie de la dynamique des groupes professionnels (Obligatoire)
- Ec 9.3.2 gestion de situations spécifiques de travail (Obligatoire - 25h)

■ SEMESTRE 10 - PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS (- - 30 Crédits ECTS)

**Ue 10.1 pratique d'expertise, de conseil et d'intervention dans les organisations du travail (Obligatoire - 10 Crédits ECTS)**

- Ec 10.1.1 pratiques d'expertise (Obligatoire)
- Ec 10.1.2 secteurs d'intervention psychologique et psychosociologique (Obligatoire)

**Ue 10.3 stage & mémoire professionnel (Obligatoire - 12 Crédits ECTS)**

- Ec 10.5.1 supervision de stage (Obligatoire - 20h)
- Ec 10.5.2 guidance du mémoire professionnel (Obligatoire - 20h)

**Ue 3 tronc commun 3 (Obligatoire - 8 Crédits ECTS)**

- Ec 3.1 méthodologie de l'insertion professionnelle (Obligatoire - 9h)
- Ec 3.2 déontologie et éthique (Obligatoire)
- Ec 3.3 aspects juridiques et organisation de la profession (Obligatoire)
- Ec 3.4 anglais (Obligatoire - 20h)

## → Poursuite d'études

L'étudiant titulaire d'un MASTER 2 peut :

-poursuivre ses études en Doctorat dans des domaines de recherche finalisée ou fondamentale  
Plus de détails sur le portail de la recherche

## → Débouchés professionnels

A NOTER : Le diplôme accorde le titre de Psychologue (Spécialisation : Psychologue du travail) aux étudiant(e)s titulaires d'une licence de psychologie et d'une première année de Master comportant des éléments approfondis de psychologie du travail, conformément à la loi n°85-872, du 25 juillet 1985, modifiée par le décret n° 2005-97 du 3 février 2005 et à l'arrêté du 19 mai 2006.

Secteurs d'activité :

- Entreprises et administrations
- Structures indépendantes (centres de bilan, cabinets de recrutement, cabinets-conseil, agences de travail temporaire)
- Structures associatives de l'action sociale (Services de bilans professionnels, de réorientation, de reclassement)
- Organismes publics ou semi-publics (Centres Hospitaliers, A.F.P.A, Missions locales).

Métiers :

- Psychologue du travail
- consultant(e) en organisations du travail
- conseiller(e) en formation et insertion professionnelle
- chargé(e) d'études Ressources Humaines
- responsable de formation, d'études et de développement
- conseiller(e) en mobilité et recrutement...

### **UFR d'Arts et Sciences Humaines**

3, Rue des Tanneurs  
BP 4103  
37041 TOURS CEDEX 1  
<http://ash.univ-tours.fr>  
Téléphone : 02 47 36 67 65  
Télécopie : 02 47 36 66 73

Responsable du diplôme : Evelyne FOUQUEREAU

UFR d'Arts et Sciences Humaines  
3 Rue des Tanneurs  
37041 TOURS  
02 47 36 65 54

- > [www.ash.univ-tours.fr](http://www.ash.univ-tours.fr)
- > Plan d'accès [PDF - 3<abbr title='méga oc-tets'> Mo</abbr>]